

PREMIERE PARTIE: PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DCNMP/281/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU, PRODUITS ET ARTICLES D'ENTRETIEN, PETIT OUTILLAGE ET AUTRES FOURNITURES.

Date de Publication: 15/4 /2021

Date d'Ouverture des offres: 6/5/2021

1. Objet du marché:

La Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour «**la fourniture du matériel de bureau**», «**Produits et articles d'entretien**» et «**Petit outillage et autres fournitures**» dont les spécifications techniques détaillées et les quantités pour chaque lot se trouvent dans la 2^{ème} partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Ce marché est financé à 100% sur le budget propre de la Mutuelle de la Fonction Publique, exercice 2021.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué en trois (3) lots:

- **Lot 1: la fourniture du matériel de bureau;**
- **Lot 2: Produits et articles d'entretien ;**
- **Lot 3: Petit outillage et autres fournitures.**

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours calendaires pour chaque lot, à compter de la date de notification définitive du marché mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Les livraisons partielles sont autorisées si l'une des deux parties au contrat le demande. Cependant, les livraisons partielles ne modifient pas le délai total de livraison.

4. Conditions de participation.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

B.P. 1784 BUJUMBURA /Tél: (257) 22223067/ fax : (257) 22225636/ Email : mfpburundi@gmail.com

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8h00' à 15h 00', heure locale à l'adresse ci-après :

La Direction Générale de la Mutuelle sise au Boulevard du JAPON N°36, B.P. 1784 Bujumbura-Burundi. Téléphone 22 21 72 55, Fax 22 22 56 36

E-mail : mfpburundi@gmail.com

6. Il peut être obtenu contre paiement de **50.000 FBU** dont **la moitié** est à verser au **compte n° 1123/037** ouvert à la B.R.B **au nom de la Mutuelle de la Fonction Publique** et l'autre moitié **au compte de l'OBR n° 1101-001-04**, ouvert à la BRB, avec mention du numéro du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en **5 exemplaires** dont **un(1) original et quatre (4) copies** en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas. Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de toute autre institution financière agréée de soumission par lot dont le montant est fixé à :

- **1.000.000 BIF (un million de francs burundais) pour le lot 1;**
- **200.000 BIF (deux cent mille francs burundais) pour le lot 2 ;**
- **300.000 BIF (trois cent mille francs burundais) pour le lot 3.**

La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture effective des offres.

Les offres doivent être remises à la Direction Générale de la MFP sise au Boulevard du JAPON N°36, B.P, 1784 Bujumbura-Burundi., Téléphone 22 21 72 55, Fax 22 22 56 36 au plus tard le **6.../5.../2021 à 10h00'**.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

8. La validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **6.../5.../2021 à 10h00'**. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 6/5/2021 à **10h 30'** en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à la séance d'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP en cas de besoin et sur demande de l'Autorité Contractante, conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics. La séance d'ouverture des offres se déroulera dans la salle de réunions N° 207 de la Mutuelle de la Fonction Publique, Immeuble de la Direction Générale de la Mutuelle sise au Boulevard du JAPON N°36, B.P. 1784 Bujumbura-Burundi.

Téléphone 22 21 72 55, Fax 22 22 56 36.

Le procès-verbal d'ouverture devra être signé par les membres de la commission d'ouverture séance tenante. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents signeront sur la liste de présence à l'ouverture des offres.

11. Adresse

L'adresse à laquelle la référence est faite ci-dessus est la Direction Générale de la Mutuelle sise au Boulevard du JAPON N°36, B.P. 1784 Bujumbura-Burundi.

Téléphone 22 21 72 55, Fax 22 22 56 360

12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique et de l'offre financière.

Fait à Bujumbura, le 13/04/2021

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MFP

Hon. Annonciata SENDAZIRASA

